



La Communauté de Communes
PORTE DAUPHINOISE DE LYON ST EXUPÉRY vous alerte :
ANTHON : attention DANGER !

UN PROJET D'IMPLANTATION D'UNE USINE DE MÉTHANISATION MENACE ENCORE NOTRE TERRITOIRE !

Vous le savez peut-être, la Société Bio Energie Rhône a récemment tenté de s'implanter sur la commune de COLOMBIER-SAUGNIEU.

Grâce à la forte mobilisation des populations de notre secteur, cette Société a dû renoncer.

Aujourd'hui, une nouvelle menace apparaît, plus pernicieuse, dont les imprécisions volontaires du projet ne peuvent qu'amplifier nos inquiétudes.



48 % DE DÉCHETS

Ainsi, le dossier présenté comme une réalisation « agricole » et « territoriale » reconnaît **un apport de 48% de déchets industriels et de boues d'épuration** afin de rentabiliser l'investissement estimé à 13 millions d'euros.

Rien, bien sûr, ne garantit que la proportion de déchets industriels restera à ce niveau et tout laisse à croire le contraire. Les Elus de la **Communauté de Communes Porte Dauphinoise de Lyon St Exupéry, composée des communes d'Anthon, Charvieu-Chavagneux, Chavanoz, Janneyrias, Pont de Chéry et Villette d'Anthon**, ont sollicité les promoteurs pour obtenir davantage de précisions, sans obtenir toutes les réponses aux questions posées.

Si l'élimination des déchets par méthanisation peut constituer une bonne solution à l'échelle locale, tel n'est pas le cas de la véritable « usine à gaz » du projet d'ANTHON.

**+ 50 %
DE DÉCHETS**

Projet
abandonné :
36 000
tonnes



Projet en cours :
72 000 tonnes

En effet, alors que le projet de COLOMBIER-SAUGNIEU prévoyait le traitement de 36 000 tonnes de déchets collectés à proximité, celui d'ANTHON prévoit dès le départ **72 000 tonnes par an** dont la collecte pourra s'étendre sur un périmètre beaucoup plus large recouvrant tout le Sud-Est, voire des zones encore plus éloignées.

Cette USINE de méthanisation serait implantée dans une zone agricole, en bordure du Bois des Franchises et dans un COULOIR ECOLOGIQUE identifié au P.L.U. de la commune d'Anthon et dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Haut Rhône Dauphinois.

LES TERRITOIRES DE REJET

L'usine produirait des résidus appelés digestats qui seraient épandus sur plus de 5 000 hectares, dans 22 communes du Nord-Isère et 39 communes de l'Ain et du Rhône, dans un rayon de 30 kilomètres (liste contenue dans le dossier d'enquête publique consultable en Mairie d'Anthon).

QUELS SONT LES RISQUES POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT ?

Le dossier du Préfet reconnaît « *que les activités de l'unité de méthanisation et les activités connexes mettent en œuvre des substances et des procédés qui sont des sources potentielles de danger* ».





Les rejets pourraient propager des micro-organismes pathogènes (bactéries, virus, parasites, indicateurs fécaux...),



Les matières épandues sur nos communes comporteraient des métaux lourds (mercure, plomb, nickel...), sources de pollution irréversible,



Les sols et les eaux seraient pollués par les nitrates, alors que notre territoire est déjà classé en zone vulnérable aux nitrates d'origine agricole,



Outre les métaux lourds concentrés, le processus implique la présence d'ammoniac, d'hydrogène sulfuré, de peroxyde d'hydrogène, de méthane, de dioxyde de carbone, substances dangereuses et parfois explosives,



Des nuisances olfactives s'ajouteraient à celles déjà émises par le site de compostage existant,



D'importantes gênes à la circulation seraient engendrées : nombreux poids lourds amenant quelques 200 tonnes de déchets par jour à l'usine, allers et venues de tracteurs et convois agricoles sur des voies déjà saturées.



AUCUNE CONCERTATION N'A ÉTÉ ORGANISÉE, LA VOLONTÉ D'IMPLANTER CETTE USINE À VOTRE INSU EST MANIFESTE !



Si vous êtes contre ce projet, mobilisez-vous !

Jusqu'au 10 janvier 2015 :

Vous pouvez consulter le dossier dans les Mairies d'Anthon, de Charvieu-Chavagneux, de Chavanoz, de Janneyrias, de Pont de Chérury et de Villette d'Anthon.

Vous pouvez formuler vos observations sur le registre prévu à cet effet et disponible en **Mairie d'Anthon** (lundi et jeudi 16h-18h30, mardi et vendredi 10h30-12h et 16h-17h30, samedi 9h30-11h30),

Nous vous invitons à signer la pétition ci-dessous et la retourner en Mairie de Charvieu-Chavagneux :
4 avenue Alexandre Grammont 38230, siège administratif de notre Communauté de Communes,
ou dans les mairies d'Anthon, Chavanoz, Janneyrias, Pont de Chérury et Villette d'Anthon.



**« Je suis opposé(e) à l'implantation de ce projet d'usine à Anthon
Notre territoire ne doit pas devenir la poubelle du Sud-Est ! »**

NOMS	PRÉNOMS	ADRESSES	SIGNATURES